

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

n° 183-24 C

Objet : *RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour une nouvelle phase de déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres*

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Eric Delhommeau

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Michel Camoz à Alain Caraco - de Jean-Pierre Casazza à Gaëtan Pauchet - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Micheline Myard-Dalmais à Florence Bourgeois - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Farid Rezzak à Marie Bénévise - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Martin Noblecourt

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 07 novembre 2024

délibération n° 183-24 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour une nouvelle phase de déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que le nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Grand Chambéry est en cours d'élaboration. A ce titre, les actions en faveur de l'économie circulaire, et privilégiant le réemploi, sont fortement attendues et bénéficient d'un budget dédié afin de satisfaire des demandes de subvention d'aide au fonctionnement.

L'association La Toupie, le jouet solidaire a pour objet le réemploi qualitatif de jeux, jouets et livres jeunesse et l'insertion socio-professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Le périmètre de son action concerne le bassin chambérien.

Après les phases d'étude-action et de montée en puissance soutenues par Grand Chambéry, La Toupie a pu consolider son activité et organiser des collectes auprès de 30 partenaires (entreprises, établissements publics, écoles, crèches...).

En 2023, plus de 5 000 jouets et livres ont été vendus. Selon les abaques de poids moyens par typologie fournies par Eco-maison, cela correspond à 3 tonnes de livres, jeux et jouets réemployés.

Le bilan est positif et la pertinence du déploiement d'une telle activité est démontrée.

La présente demande de subvention concerne une nouvelle phase de déploiement de l'activité de La Toupie :

- installation et aménagement de l'atelier de valorisation des jeux, jouets et livres jeunesse et de l'activité de sensibilisation du public dans un local dédié et complémentaire à l'espace de vente occupé actuellement,
- création d'un espace dédié à la vente en ligne,
- augmentation des tonnages collectés et réemployés,
- sensibilisation de plus de personnes à la consommation responsable, tout en accueillant un plus grand nombre de salariés en insertion professionnelle.

Pour l'année 2025, l'association la Toupie vise le réemploi de 10 tonnes de livres, jeux et jouets. Elle souhaite également amener plus de personnes à la consommation de seconde main, avec un objectif de 500 personnes sensibilisées au cours de l'année. Enfin, l'association pourra offrir un accompagnement de qualité vers l'emploi à 8 personnes durant l'année.

Afin d'ancrer l'activité au cœur de Grand Chambéry, il est proposé au titre du budget 2024 d'allouer une subvention maximale de 1 000 € à l'association.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission des déchets du 17 octobre 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'accorder une subvention maximale de 1 000 € à l'association La Toupie, le jouet solidaire,

Article 2 : de préciser que cette participation fera l'objet d'un versement unique au vu de la présente délibération mais pourra faire l'objet d'une actualisation à la baisse en cas de cofinancements versés supérieurs aux montants attendus,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette subvention.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **183-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Attribution d'une subvention à l'association La Toupie, le jouet solidaire, pour une nouvelle phase de déploiement d'une recyclerie de jeux, jouets et livres
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241107-lmc1H32408H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32408H1

Date de transmission en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de réception en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de publication sur le site internet:	jeudi 14 novembre 2024